

Vous êtes convoqué.e pour une scintigraphie aux anticorps antigranulocytes marqués (ACAG)



Informations générales

Merci de vous annoncer à la réception principale de l'HFR 15 minutes avant l'heure de votre rendez-vous.

En cas d'empêchement, merci de nous avertir 48h avant l'examen au 026 306 17 57.

Principe d'un examen de médecine nucléaire

Il s'agit d'un examen d'imagerie médicale réalisé en administrant un médicament radioactif, appelé radiopharmaceutique. Le médicament radiopharmaceutique est choisi en fonction de la région que l'on souhaite examiner.

Les machines utilisées en médecines nucléaires sont le PET-CT et la caméra à scintillation.

Qu'est-ce qu'une scintigraphie aux anticorps antigranulocytes marqués (ACAG) ?

Cet examen est utilisé principalement pour la recherche d'infections ostéo-articulaires, par exemple à la suite de la mise en place de prothèse orthopédique. Il est en général proposé après une scintigraphie osseuse.

L'examen consiste à injecter par voie intraveineuse un traceur qui se fixera sur les zones qui présentent une infection.



Comment se déroule l'examen ?

L'examen se déroule sur 2 jours.

Nous vous installerons tout d'abord dans une salle pour l'injection du produit dans une veine. Un délai d'attente de 4 heures est ensuite nécessaire pour que le produit se fixe sur les zones à examiner.

Durant cette période, vous pourrez sortir du service.

Passé ce délai, les images seront réalisées en position couchée sur la table d'examen. Cette partie de l'examen dure environ 1 heure.

Le lendemain matin, nous effectuerons une nouvelle série d'images de 30 minutes environ.

Il faut rester immobile en respirant normalement toute la période d'acquisition, ceci garantit une bonne qualité d'image.

Préparation

Aucune préparation n'est nécessaire pour cet examen.

A quoi doit-on faire attention avant l'utilisation d'un radiopharmaceutique ?

Les femmes en âge de procréer, qui allaitent, les personnes ayant des enfants en bas âge (moins de 4 ans) ainsi que les professionnels de la petite enfance sont priés d'avertir leur médecin **ET** l'équipe de médecine nucléaire **AVANT** l'administration du radiopharmaceutique. En cas de doute concernant une éventuelle grossesse, nous réalisons un test de grossesse.

Comment faire pour éliminer le produit plus rapidement ?

La plupart des produits utilisés en médecine nucléaire sont éliminés par voie urinaire. Afin d'accélérer leur élimination, veillez à bien vous hydrater (au minimum 1 litre de liquide) et à vider souvent votre vessie. A chaque passage aux toilettes, veillez à respecter les règles d'hygiène (éviter les projections d'urine, lavage soigneux des mains, tirer systématiquement la chasse d'eau).

La radioactivité contenue dans ce produit est-elle dangereuse pour mon entourage ?

Les doses utilisées en médecine nucléaire sont suffisamment faibles pour qu'elles ne présentent pas de danger pour vos proches. Ainsi, après un examen de médecine nucléaire, vous pouvez reprendre votre vie normalement.

Comment protéger les individus les plus sensibles ?

Après l'administration du radiopharmaceutique, vous devenez une source d'émission de rayonnement. Les doses utilisées sont faibles, mais il est tout de même préférable de suivre certaines recommandations afin de limiter au maximum l'exposition des individus les plus sensibles, soit les femmes enceintes et les enfants de moins de 4 ans.

- L'exposition des personnes qui vous entourent est très fortement dépendante de la distance à laquelle vous vous trouvez d'elles. Par conséquent, veillez à rester le plus loin possible des individus les plus sensibles.
- L'exposition des personnes qui vous entourent est également dépendante du temps que vous passez à leurs côtés. Par conséquent, veillez à rester le moins longtemps possible auprès d'elles.

Penant combien de temps dois-je prendre ces précautions ?

Après cet examen, ces mesures sont à appliquer pendant 24h.

Si nécessaire, le personnel de médecine nucléaire vous donnera des informations spécifiques à votre examen.

Résultats

Les résultats ainsi qu'un accès au serveur de consultation des images seront transmis au médecin demandeur.

